

<http://pierre-alainmillet.fr/Tres-haut-debit-et-service-public>



Conseil de métropole du 16 décembre 2019

Très haut débit et service public

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous avons soutenu la politique publique de soutien au très haut débit devant permettre le raccordement de toutes les activités économiques et équipements publics, et on ne peut que se féliciter du déploiement technique de ce réseau d'intérêt public et de son effet sur la baisse des coûts télécom pour les services privés et publics qui en bénéficient.

Cela dit, les aléas techniques, retards de déploiement comme coupures de services, confirment les difficultés générales des services de réseaux, que nous connaissons aussi avec le déploiement des offres fibre des opérateurs pour les particuliers.

En effet, si nous voyons partout des travaux d'installation de fibres, il est toujours aussi difficile de connaître précisément l'avancement pour répondre aux demandes des habitants. Vénissieux par exemple au sud du périphérique était en zone non dense, mais est passé en zone dense où chaque opérateur déploie sa propre fibre. Dans certaines rues fibrées par un opérateur avant le passage en zone dense les clients d'un autre opérateur constataient l'impossibilité pour eux d'avoir une offre fibre, alors que leur immeuble était raccordé. Dorénavant, il y a donc autant de fibre que d'opérateurs, mais il faut encore attendre. Dans mon quartier, j'ai vu plusieurs opérateurs poser des fibres depuis plus d'un an sans que mon immeuble soit enfin raccordé...

Sans compte une qualité de service toujours problématique renvoyée à des plateformes d'appels téléphoniques le plus souvent à l'étranger et sans moyens d'un service réellement utile.

Tout cela me conduit à répéter ce que nous avons dit lors de la délibération de la métropole prenant la compétence très haut débit. Nous dénonçons je cite :

"l'écart gigantesque entre les promesses de la déréglementation et les réalités qui nous obligent à organiser une intervention publique massive pour les réseaux numériques de l'agglomération."

Cela reste tout à fait pertinent à l'expérience. La privatisation et la concurrence ont organisé le gâchis du surinvestissement sur les zones rentables et leur insuffisance ailleurs, l'émiettement des responsabilités et une dégradation de la qualité de service et de sa transparence, tout en faisant exploser les dépenses commerciales et les hauts salaires... Je vous propose une pensée pour la dette et le salaire de Mr Dragui et de ses compères.